

# Les Académies, d'hier à aujourd'hui

Jean-Claude BONNEFONT

Il y a eu des académies dans tous les temps, mais celles que nous voyons aujourd'hui sont les héritières directes des académies nées à l'époque de la Renaissance et propagées à travers l'Europe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais, alors qu'à l'époque de la Renaissance, les premières académies ne maîtrisaient pas bien, ni le langage, ni le bouillonnement intellectuel qui caractérise cette époque, on a vu émerger au XVII<sup>e</sup> siècle un modèle académique français : les académies devaient être à la fois les championnes d'une langue épurée et du bon goût. Il s'y est ajouté au XVIII<sup>e</sup> siècle un esprit encyclopédique, qui voulait embrasser la totalité des connaissances humaines. C'est l'héritage que nous revendiquons encore aujourd'hui.

Les académies sont des réunions de savants, de penseurs, d'hommes de lettres, d'artistes qui mettent en commun certaines de leurs productions afin de mieux en mesurer l'effet, de les améliorer par de saines critiques et de contribuer à l'émergence d'idées neuves et utiles. Elles prolongent en quelque sorte les écoles, en ce sens que ce sont des lieux où l'on s'exerce encore, comme entre condisciples, mais ici hors de la présence d'un maître. Les joutes intellectuelles y gardent cependant un caractère de modération et de bienveillance, qui disparaît dès lors que les productions de l'esprit sont lancées sur la place publique, où les agressions les plus violentes sont permises. Dans ces cénacles, chacun peut sans crainte exposer ses idées et porter un jugement sur celles de son voisin. On peut les comparer à des pépinières de talents, ou aux gymnases dans lesquels des athlètes viennent s'entraîner avant les grands combats.

Mais en même temps, et d'une manière inévitable, on voit que toutes les académies ont visé à l'excellence. Par leur mode de recrutement très sélectif, par la pérennité des fonctions qui y sont assurées, par leur propension à s'ériger en juges de la valeur des travaux qui lui sont présentés, elles visent à occuper la plus haute place dans leur ville, leur province, leur nation. Elles ont une autorité qui souvent s'impose ou devrait s'imposer. Placées en dehors du temps, elles devraient être au-dessus des modes, des vagues qui secouent périodiquement les milieux intellectuels, et rendre des arbitrages fondés seulement sur les valeurs les plus incontestables, qu'elles sont chargées de maintenir. Tel est du moins l'idéal qu'elles cherchent à atteindre, de plus en plus difficilement, il faut le reconnaître.

Pépinière de jeunes talents d'un côté, jury dictant les lois de la vie intellectuelle de l'autre. Dès l'origine, un équilibre s'était établi entre ces deux modèles et les académies se composaient le plus souvent d'un groupe d'hommes encore jeunes et pleins d'avenir qui venaient d'agrèger peu à peu à un aréopage d'hommes célèbres, dont la valeur était reconnue de tous. Cet équilibre n'existe plus aujourd'hui, pour des raisons à la fois démographiques et sociales et nous verront quelles conséquences on doit en tirer.

Entre les académies d'hier et celles d'aujourd'hui, la filiation est incontestable, mais on a vu se produire aussi de multiples évolutions, que nous allons décrire en prenant l'exemple de l'Académie de Stanislas - à laquelle j'appartiens - sans doute assez représentative du cas le plus général.

Elles ont porté sur la composition et le recrutement des académies ; sur leurs relations avec les pouvoirs publics ; sur la nature des sujets traités ; sur leur rayonnement plus ou moins grand en dehors d'elles. Tous ces sujets sont évidemment dans des rapports étroits avec le rôle qu'elles jouent dans la société.

Pour ce qui est de la composition de notre académie, à laquelle j'appartiens, nous pouvons distinguer quatre périodes principales. Sous l'Ancien Régime, l'Académie est hiérarchisée en

deux classes de membres, qui n'ont pas les mêmes prérogatives honorifiques : seuls les représentants de l'ancienne noblesse peuvent accéder aux fonctions de directeur et certains d'entre eux ne sont pas choisis en fonction de leurs mérites scientifiques ou littéraires, mais seulement du prestige qui s'attache à leurs titres ; les autres membres doivent se contenter d'un titre de sous-directeur, qui leur donne en fait les mêmes pouvoirs quand le directeur est régulièrement absent. Comme on le pense bien, la Révolution a aboli cette hiérarchie : l'Académie reconstituée sous le Consulat est assez représentative de la nouvelle société issue de la Révolution : on y trouve encore quelques nobles, mais surtout les fils d'une bourgeoisie que la politique, le développement de l'instruction secondaire, les progrès de la médecine et de la science, la réforme judiciaire ont fait arriver au premier rang. La nouvelle Académie de 1802 à 1854 est composée surtout de professeurs, de médecins, d'hommes de loi, auxquels s'ajoutent quelques ingénieurs et des « hommes de lettres » choisis en raison de leurs écrits et non de la profession qu'ils exercent. Sauf de 1809 à 1816, Nancy est alors dépourvue de tout établissement d'enseignement supérieur, et l'Académie supplée en quelque sorte à l'absence d'une faculté dans la vie intellectuelle locale.

De 1854 à 1940, l'Académie de Stanislas est complètement dominée par les universitaires. Elle leur ouvre largement ses portes lorsque la ville est successivement dotée de facultés des lettres et des sciences, en 1854, d'une faculté de droit, en 1865, enfin de facultés de médecine et de pharmacie en 1872. La vie académique se modèle plus ou moins sur les pratiques universitaires. L'Académie, au service du rayonnement de la Lorraine, qu'il faut d'autant plus affirmer en face de l'Allemagne, se fait l'écho des courants de pensée qui s'épanouissent à l'université et s'agrège les arts et les techniques dont l'université reconnaît la valeur. La guerre de 1914-1918 n'a pas constitué une coupure, mais l'augmentation régulière des effectifs universitaires fait tout de même que, désormais, l'université ne peut plus y être représentée par tous ses membres les plus éminents, mais seulement par quelques-uns d'entre eux, qui ne sont plus que des échantillons.

Contrairement à la précédente, la guerre de 1939-1945 a marqué une rupture dans la vie académique. L'Académie a suspendu ses travaux à l'automne de 1939 et pendant toute la période de l'occupation allemande. Lorsqu'on la reconstitue en 1945, certains membres sont morts, d'autres ont quitté définitivement la région, d'autres encore, plus rares heureusement, se sont disqualifiés par une attitude de collaboration réelle ou supposée. Lorsqu'elle se réunit à nouveau, sous la présidence de son doyen d'âge, Mgr Martin, le 20 avril 1945, sept membres titulaires seulement sont présents. En 1946, on compte seize nouveaux élus contre douze anciens titulaires. La reconstitution ne se fait pas sur la base d'une nouvelle ouverture, l'Académie recrute encore surtout dans les universités, la magistrature, les sociétés savantes et les établissements culturels. Par la suite, on verra arriver quelques représentants du monde économique, de l'administration publique. Mais le renouvellement a été moins profond que ce qu'il aurait pu être. L'Académie tend à revenir assez vite au modèle du tout universitaire. La première femme titulaire, Mme Germaine Rose, inspectrice générale de l'Éducation nationale, n'a été élue qu'en 1988, alors que les femmes avaient conquis le droit de vote aux élections politiques depuis 1946. Elles sont aujourd'hui plus nombreuses, bien que la parité apparaisse encore comme une lointaine perspective.

La principale évolution qui s'est manifestée a été un vieillissement continu, qui s'explique par deux causes majeures : l'une est l'allongement de la vie humaine et le maintien en bonne santé de beaucoup d'hommes jusqu'à un âge avancé ; l'autre est le fait que toutes les carrières deviennent de plus en plus chronophages et que des hommes en activité ne peuvent plus consacrer de temps à des activités culturelles désintéressées. Où est le temps où le sous-préfet d'Alphonse Daudet pouvait paisiblement mûrir ses discours dans les champs et où ecclésiastiques et professeurs disposaient de loisirs pour écrire, réfléchir et se cultiver ? Nos académies sont devenues des nids de retraités, alors qu'au siècle dernier, elles étaient

composées au contraire d'une majorité de personnes jeunes, en pleine activité. J'entends aussi un autre argument, qui ne me paraît pas pleinement recevable : la mobilité des carrières. À quoi bon, nous dit-on, recruter un jeune confrère que les hasards de sa carrière ont amené à Nancy, puisqu'une prochaine mutation le fera partir pour d'autres cieux ? J'observe seulement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on n'avait pas de tels scrupules. On accueillait au contraire à bras ouverts les jeunes gens brillants venus d'ailleurs, qui faisaient passer un souffle d'air frais dans une assemblée qui sans eux se serait sans doute trop recroquevillée sur elle-même.

L'attitude de notre Académie vis-à-vis des pouvoirs publics a elle aussi connu d'importants changements. Lorsque Stanislas vivait encore, l'Académie était entièrement dans la main du prince ; il veillait lui-même à son recrutement, pour lequel son autorisation était nécessaire ; il la dotait financièrement, n'hésitant pas même à réduire ses crédits au besoin ; il intervenait de toutes les manières dans la vie de la compagnie, notamment par l'intermédiaire de son secrétaire le chevalier de Solignac, du père de Menoux ou du comte de Tressan, qui étaient ses hommes liges. Ses rapports avec elle n'ont pas toujours été idylliques : il s'est heurté à plusieurs reprises aux académiciens lorsqu'il a voulu faire décerner des prix à des inventeurs dont les inventions n'étaient pas suffisamment établies. Après 1766, elle se trouve orpheline de son père, et doit faire agir diverses protections pour se faire reconnaître d'un pouvoir royal lointain, qui ne s'intéresse pas beaucoup à elle.

Lors de la reconstitution de l'Académie en 1802, après sa suppression par la Convention nationale en 1793, l'appui des pouvoirs publics est naturellement indispensable : l'initiative est venue d'un groupe de professeurs de l'École centrale de la Meurthe et d'un homme politique bien placé par ses fonctions officielles pour obtenir toutes les protections nécessaires à Paris comme à Nancy, Étienne Mollevaut. Le préfet Marquis est évidemment mis dans la confiance le premier : c'est lui qui, quand tout a été préparé dans la coulisse, autorise les membres de la Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy à se réunir, et leur assigne même un local, dans les locaux de l'ancienne université. On lui attribue le titre de membre honoraire, qu'il partage avec l'évêque de Nancy, le général commandant la division militaire, les présidents de la Cour d'appel et du tribunal d'instance, l'ingénieur des Ponts et chaussées, le conservateur des Forêts. Dès 1804 cependant, il a renoncé à ce titre ; mais l'Académie n'a plus besoin de son aide ; elle jouit de protections au plus haut niveau de l'État, avec le grand juge Régnier, Saladin qui est secrétaire du ministère de la Police, et des hommes comme François de Neufchâteau et le comte Grégoire.

Dès lors, les relations entre l'Académie et les préfets s'établissent sur une base de coopération réciproque. À partir de 1810, les préfets veillent à ce que l'Académie bénéficie de subventions, venant du conseil général du département et de la municipalité de Nancy, plus rarement du gouvernement lui-même. En échange, on recourt à elle pour toutes sortes de missions de conseils et d'expertises. Le préfet, qui n'a pas à sa disposition une administration très étoffée, trouve dans l'académie les compétences dont il a besoin : qu'il s'agisse de santé publique, de techniques agricoles, d'archéologie ou d'inventions nouvelles, dont il faut évaluer la pertinence. L'Académie désigne la commission chargée de tester les performances de la charrue de Mathieu de Dombasle ; elle constitue en son sein une commission officielle d'archéologie, qui recueille les produits des fouilles effectués dans le département ; ce sont deux experts de l'Académie qui sont désignés pour faire un rapport au préfet sur les effets du glissement de terrain de Norroy et les remèdes à y apporter. Sous la Monarchie de Juillet, elle donne son avis, dans un long rapport établi par le général Drouot, sur les améliorations à apporter dans la législation des brevets d'invention. Jusqu'en 1830, presque tous les préfets en poste à Nancy ont été membres titulaires de l'Académie et l'ont même présidée quand leur tour est venu.

Ces temps ne sont plus ! Les pouvoirs publics ont aujourd'hui tous les moyens d'obtenir, souvent en les payant grassement, tous les services qu'ils pouvaient autrefois obtenir presque gratuitement de la part de l'Académie. C'est la Monarchie de Juillet qui la première, a reconnu aux sociétés savantes une plus grande liberté. Dans la mesure où elles s'interdisent de se prêter à des controverses politiques ou religieuses, les Académies disposent d'une grande autonomie ; on leur demande seulement de faire connaître périodiquement leur composition, leurs activités et leurs publications, pour un contrôle *a posteriori*. L'Académie de Stanislas est de celles qui ont accepté docilement cette tutelle ; cela lui a valu d'être reconnue d'utilité publique en 1866. Par principe, elle n'entre jamais en conflit avec les pouvoirs légitimement établis, quelle que soit leur couleur politique, et cela ne lui pose aucun problème, dans la mesure où elle dispose d'une palette de membres suffisamment diverse pour pouvoir toujours collaborer en confiance avec eux. De plus, comme nous l'avons vu, la question d'une éventuelle allégeance au régime de Vichy ne s'est pas posée : dès 1939, l'Académie s'est mise en veilleuse pour ne pas attirer l'attention et s'exposer à recevoir des directives des autorités allemandes.

Aujourd'hui, bien qu'elle revendique une vocation régionale, l'Académie de Stanislas, qui dispose d'importantes ressources propres, bénéficie surtout de l'appui matériel de la municipalité de Nancy. En outre, chaque année, au mois de janvier, le maire de Nancy la réunit à la fois pour l'informer et la consulter sur une question d'actualité qui ne manque pas d'avoir un retentissement dans la politique municipale ; la confrontation entre élus, techniciens et académiciens est toujours enrichissante pour les uns comme pour les autres.

Quel est le champ des travaux de l'Académie ? Il ne fait l'objet d'aucune définition *a priori* et c'est seulement l'étude de ses débats et de ses publications qui peut nous le révéler. Au moment de sa création, comme toutes ses consœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Académie a reçu une vocation encyclopédique. Elle devait être capable de juger toutes les productions et de produire elle-même dans tous les domaines intéressant les lettres, les sciences, les arts et les techniques. Il en est résulté des travaux qui sont d'une grande hétérogénéité : à côté de quelques exposés bien documentés, utiles au progrès des connaissances, on trouve aussi quelques discours verbeux, n'ayant d'autre prétention que de sacrifier à une éloquence facile. C'est toujours cette même vocation encyclopédique qui oriente les travaux de l'Académie après sa reconstitution, à l'époque du Consulat - avec peut-être une légère nuance. L'Académie, qui compte un grand nombre de professeurs et de médecins, tend à calquer ses travaux sur les disciplines enseignées à l'École centrale, puis au lycée, plus tard à l'École de médecine et à l'École forestière de Nancy. Mais cela constitue toujours un ensemble très vaste, sans frontières bien définies.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cette vocation encyclopédique de l'Académie a été battue en brèche par l'éclosion successive d'un grand nombre de sociétés savantes spécialisées. Certaines se sont détachées d'elle et toutes ont conservé des liens étroits avec elle. En 1810, l'Académie de Stanislas avait reçu une compétence dans le domaine de l'agriculture, sans qu'elle ait eu pour cela besoin de modifier ses statuts. Mais il n'était guère concevable de traiter de questions agricoles hors de la présence d'agriculteurs capables de conduire eux-mêmes des expérimentations ; c'est pourquoi, à la fin de l'année 1820, on voit se former une Société départementale d'agriculture, dans laquelle l'Académie n'est plus représentée que par cinq de ses membres. En 1833, c'est une société des Amis des Arts qui naît, l'Académie ne comptant pas assez d'artistes, professionnels ou amateurs, pour représenter valablement les disciplines artistiques. Une Société de médecine apparaît en 1842, là encore pour grouper autour de médecins appartenant à l'Académie certains de leurs confrères qui n'ont pu y trouver place.

L'année 1850 voit naître la Société d'archéologie lorraine, qui aurait pu devenir une concurrente redoutable, mais avec laquelle un accord a pu être aisément trouvé. Jusqu'à cette

date, l'Académie avait eu le monopole des travaux d'archéologie et d'histoire régionale, grâce en partie aux « commissions des antiquités » constituées dans son sein. Mais la commission des antiquités elle-même souhaitait élargir le cadre de son action ; elle réclamait la création d'un véritable musée dans les locaux du Palais ducal. Il fallait pour cela créer un véritable mouvement d'opinion, faire appel à toutes les bonnes volontés et l'Académie n'avait pas la base populaire qui lui aurait permis de prendre la tête de cette opération. La nouvelle société publie ses travaux dans une série de *Mémoires* et dans un *Journal* donnant le compte rendu de ses séances.

Sous la Troisième République, le mouvement se poursuit. En 1872, le transfert d'une société alsacienne permet de doter Nancy d'une Société des sciences, dont les travaux les plus intéressants au début portent surtout sur les sciences naturelles, en particulier sur la géologie. En 1884, c'est la création d'une Société de géographie, qui s'intéresse à la fois à l'espace lorrain et aux régions lointaines, car le public se passionne pour les expéditions coloniales et les voyages de découverte. Elle publie un bulletin périodique. L'Histoire n'est pas en reste, avec la création des *Annales de l'Est*. Dans le domaine des arts, on voit naître la *Lorraine artiste*. Le régionalisme trouve son expression dans *Le Pays Lorrain*.

Il est remarquable de constater que l'Académie de Stanislas n'a pas perdu pied devant toutes ces initiatives. Dans bien des cas, on peut dire au contraire qu'elle les contrôle, car les académiciens y sont largement parties prenantes. Elle reste d'ailleurs un lieu de rencontre, de communication interdisciplinaire : les artistes peuvent y dialoguer avec les scientifiques et les littéraires, les juristes avec les historiens, les philosophes avec tous les autres. C'est aussi un lieu de liberté. Personne n'y est enfermé dans le cadre étroit de la spécialité qui lui est reconnue. Il est libre de vagabonder, de donner son avis sur tout, ce qui fait naître parfois d'intéressantes perspectives nouvelles, qu'on n'avait pas envisagées.

Et ce n'est pas tout. La composition pluridisciplinaire de l'Académie oblige ses membres à utiliser pour décrire leurs travaux un langage simple, aisément compris de tous. Elle se trouve de ce fait, et l'on ne s'en rend pas suffisamment compte, idéalement placée pour servir d'intermédiaire entre les spécialistes et le grand public, voire entre les spécialistes et les personnes, jeunes ou vieilles, qui veulent s'initier à un savoir.

Le rayonnement de l'Académie s'exerce de différentes manières par les publications qui lui sont propres, par l'écho que ses travaux trouvent au dehors, notamment par la presse, par le réseau de correspondants qu'elle constitue en France et à l'étranger. Examinons rapidement ces trois points.

L'Académie avait dès l'origine l'ambition de publier ses travaux. Mais cette belle ambition a été très vite déçue, faute de moyens financiers. Elle n'a publié, avant la Révolution, que quatre volumes de *Mémoires*, qui recouvrent les huit premières années de son existence. Après 1802, elle a pu recommencer à publier, mais dans des conditions différentes. Au lieu de reproduire *in extenso* le texte des communications qui lui étaient faites, on n'en donnait que des extraits, dans ce qui s'appelait un *Précis analytique*. Par rapport aux *Mémoires*, plus détaillés et plus complets, les *Précis* possédaient tout de même quelques avantages. Ils étaient plus brefs, donc plus économiques. Ils permettaient de rendre compte, non seulement des séances, mais aussi des travaux faits par les académiciens en dehors de l'Académie et ils étaient aussi plus critiques ; on pouvait, d'après la longueur plus ou moins grande des textes retenus et quelques commentaires dans la façon de les présenter, se faire une idée du jugement porté sur eux par l'Académie. Mais depuis 1833, l'Académie ne publie plus que des *Mémoires*. Leur épaisseur a varié au fil du temps, en fonction des ressources qu'avait la société : beaucoup de communications faites entre les deux guerres mondiales sont malheureusement perdues aujourd'hui. Nous sommes plus heureux de nos jours. Grâce à l'aide de la municipalité de Nancy, toutes les communications faites dans l'année peuvent être

publiées *in extenso*. Mais, comme les contraintes matérielles ont disparu et qu'il n'y a pas de censeurs chargés de veiller à la sélection des textes, il en résulte une inflation dont la principale conséquence est un retard de publication, très difficile à rattraper.

Ce retard pourrait être compensé par une mise en ligne plus précoce des communications, dont les auteurs souhaiteraient accroître la rapidité de diffusion. Cette question fait partie de celles qui doivent être examinées de près pour accélérer l'adaptation de notre Académie au siècle dans lequel nous sommes entrés. Elle est loin d'être anodine. Car il s'agit de passer d'une diffusion restreinte, quasi confidentielle, à une diffusion sur un réseau qui couvre la planète entière.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Académie a trouvé assez souvent dans la presse quotidienne de Nancy un relais pour faire connaître ses travaux au public. Il lui est arrivé de rendre compte des séances privées, lorsqu'elle acceptait de reproduire les textes que lui envoyaient ses secrétaires, mais elle rendait surtout compte des séances publiques. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ces dernières faisaient l'objet de très longs articles, accompagnés de photographies. Mais dès la fin du siècle dernier, nous avons constaté un changement marqué dans les dispositions de la presse à notre égard. Les comptes rendus qu'elle publie sont plus rares, plus brefs et plus partiels ; elle sélectionne dans nos activités certains aspects que nous n'aurions pas forcément mis en valeur de la même manière. Il est vrai que les manifestations culturelles, de toute nature, se multiplient, et qu'elles sont d'une extrême diversité, dans notre société où la culture est éclatée et ne fait plus l'objet d'un consensus. La part de chacune est forcément réduite. Mais la nôtre est devenue encore plus minime. On nous reproche sans doute d'avoir des activités trop élitistes, trop ciblées, dirigées vers un certain public cultivé au-delà duquel nous ne sommes plus audibles. Que pouvons-nous y faire, sinon regretter que la presse préfère flatter ses lecteurs en leur livrant en pâture ce qu'on croit qu'ils réclament, plutôt que de chercher à les éduquer en haussant leur niveau ?

Enfin, l'Académie bénéficie d'un vaste réseau de correspondants. Le groupe des académiciens titulaires, résidant sur place, est complété depuis l'époque de Stanislas, par un réseau d'associés correspondants français et étrangers. Lors de la reconstitution de l'Académie, en 1802 et les années suivantes, on a veillé avec un soin particulier à la formation de ce réseau. Il comprenait surtout des personnages très haut placés à Paris dans les sciences et dans les lettres, notamment des membres de l'Institut, qui servaient en quelque sorte de caution à la qualité de l'Académie de Nancy, mais aussi des académiciens d'autres villes de France, avec lesquelles des échanges de publications étaient organisés. Leurs travaux étaient lus avec soin, ce qui contribuait à maintenir l'Académie de Nancy dans le mouvement des idées de l'époque.

La réforme du règlement de 1845 a introduit pour la première fois une distinction entre deux sortes d'associés correspondants français : les locaux ou régionaux, qui habitaient un des quatre départements lorrains ; les nationaux, domiciliés dans d'autres régions. Avant cette date, cette distinction n'était pas nécessaire, car presque tous ceux qui habitaient Nancy pouvaient accéder directement à une place de titulaire. Ce n'est plus possible désormais et le nouveau groupe des associés correspondants lorrains répond à deux fonctions différentes. D'un côté, il peut accueillir des candidats habitant Nancy et constitue en quelque sorte une pépinière de futurs titulaires. D'un autre côté, l'Académie veille à étoffer un réseau d'associés bien implantés dans les principales villes de Lorraine, afin de justifier son ambition de produire, comme Stanislas le lui avait demandé, une sorte d'encyclopédie régionale. C'est à peu de chose près, la structure que nous avons encore.

Si le nombre des membres titulaires est resté toujours à peu près identique, sans dépasser trente-six, il n'en est pas de même du nombre des associés correspondants, qui a fluctué au gré des circonstances. Les aléas de la politique étrangère de la France ont tantôt gonflé, tantôt réduit le nombre des correspondants étrangers, qui ne dépasse guère la vingtaine. Si

l'Académie s'efforce de limiter le nombre des associés correspondants régionaux, pour conserver la qualité, elle n'est pas tout à fait maîtresse de son recrutement plus lointain : il dépend des mutations qui font partir au loin des Lorrains attachés à l'Académie, des hasards qui font venir à Nancy des personnalités extérieures, des relations personnelles qui peuvent s'établir entre un de nos confrères et un homme de lettres ou de sciences d'une autre région.

En conclusion, vous avez pu constater, mes chers confrères, que j'ai déjà commencé à répondre à une des questions que nous devons évoquer au cours de notre colloque. Les Académies sont-elles bien armées pour traiter des questions de société ? Elles ne représentent évidemment pas la société dans toutes ses composantes. Elles ont toujours, au contraire, voulu constituer une sorte d'élite intellectuelle et morale, dont la mission serait de chercher à élever peu à peu la masse à leur niveau. C'est très difficile, de plus en plus difficile peut-être, tant sont puissantes les forces qui jouent en sens contraire. Mais il faut que je vous le révèle maintenant, car j'ai oublié de le dire plus tôt : les académiciens sont des utopistes. À Nancy, nous tenons en cela de Stanislas et vivons sans doute au royaume de Dumocala<sup>1</sup>, où il avait placé sa société idéale. L'histoire enseigne heureusement que toutes les grandes utopies ont fini un jour par se réaliser et que nous devons, sans nous décourager, poursuivre notre adaptation au monde moderne, sans trahir les valeurs fondatrices qui sont les nôtres.

---

<sup>1</sup> *Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala*. Par le RDPDDLEDB [Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar]. [Réponse à la lettre d'un ami (sur l'Entretien).] Nouvelle édition, à laquelle on a joint les extraits et les jugemens qui ont paru dans quelques journaux, 1754. Dans une version plus récente : *Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala*, texte établi, présenté et annoté par Laurent Versini, professeur à l'université de Nancy II, Presses Universitaires de Nancy, 1981.